

39.03 – IMUNEUCE

Immunistant pour le bois

- CONSIDÉRATIONS:** Formulé avec un mélange de produits protecteurs en milieu huileux, ce produit est destiné à la protection et à la décoration du bois.
- PROPRIÉTÉS :**
- Bon pouvoir mouillant et pénétrant.
 - Repousse l’"insecte du bois".
- CARACTÉRISTIQUES:**
- **Densité**.....0,780 ± 0,05
 - **Viscosité**.....15 ± 2'' Ford IV (20°C)
 - **Couleur**.....Incolore, marron et vert
 - **Séchage superficiel**.....± 12 heures
 - **Séchage en profondeur**.....± 24 heures
- UTILISATION :** La fonction principale d’"IMUNEUCE" est de protéger et préserver le bois contre l’action de "l’insecte du bois". Cette fonction est fondamentale quand le bois est visible, comme le cas des barres et des poutres dans les greniers, du bois pour les revêtements intérieurs ou autres situations similaires. Comme il est fabriqué en marron et en vert, il offre la possibilité de transmettre simultanément au bois un effet décoratif et de protection.
- PRÉPARATION DE LA SURFACE:** La surface en bois doit être propre, sèche, sans saleté et absorbante.
- APPLICATION :** Bien mélanger le produit avant de l’appliquer. L’application est faite au pinceau en 1 ou 2 couches non diluées et de façon à ce que le bois soit bien imprégné. Passées 48 heures, lorsque les situations l’exigent, un vernissage avec "NEUCELAC" peut s’effectuer.
- DILUTION :** Le produit est fourni prêt à l’emploi.
- RENDEMENT :** Dépend de la plus ou moins grande absorption du bois. Comme orientation : 4 à 5 m²/litre.
- NETTOYAGE DU MATÉRIEL :** Avec du "DILUANT SYNTHÉTIQUE", juste après l’application.
- PRÉCAUTIONS:** Produit inflammable.
En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincer abondamment avec de l’eau et du savon.
Maintenir hors de la portée des enfants.
Pour plus d’informations, la consultation de la **Fiche de Sécurité** du produit est fondamentale.



**STOCKAGE ET
EMBALLAGE :**

Les emballages doivent être conservés dûment fermés, avec des conditions ambiantes de température et humidité favorables, et le produit utilisé par ordre chronologique d'approvisionnement.

L'utiliser, de préférence, jusqu'à 1 ans après la date de fabrication, pouvant être utilisé après cette date, à partir du moment qu'une homogénéisation facile du produit puisse se vérifier.

Il est fourni en emballages de 1, 5, 20 et 200 litres.